

Présence active et priante d'une communauté religieuse en Prélaz.

La propriété de Prélaz-Fontaine a été vendue, en 1932, afin de pouvoir y fonder la paroisse Saint-Joseph. Sa maison de maître, construite en 1750 et dont le corps principal est inscrit au registre des monuments historiques, abritait alors un foyer-pensionnat, essentiellement maison de repos pour personnes en convalescence, tenu par une communauté de religieuses, les Sœurs de la Charité Sainte-Jeanne Antide.



La Servante de Dieu
Mère Marie-Thérèse Scherer
Première Supérieure générale des Sœurs
de la Sainte-Croix d'Ingenbohl

Photo d'archives

Le 28 octobre 1940, la direction de la maison de repos de Prélaz sera reprise par les Sœurs de la Charité de la Sainte Croix, appelée aussi Sœurs d'Ingenbohl et appartenant à la famille franciscaine. Elles payaient un loyer forfaitaire et y logeaient.

Le charisme de cet ordre religieux est d'être au service de la santé et du domaine social, de l'école et de la formation, de la pastorale et évangélisation. Leur vie communautaire suivait des règles strictes, rythmées par la liturgie des Heures, les laudes de l'aube suivies de la messe, l'office du milieu du jour, les vêpres en début de soirée, les complies avant le coucher, mais aussi dans le travail, les événements du quotidien et la rencontre des personnes pour y

« découvrir le grain d'or caché en elles. ». (Mère Marie-Thérèse)

La maison de maître, appelée Foyer Saint-Joseph, est devenue une œuvre paroissiale et abritait essentiellement des dames âgées, convalescentes, ainsi qu'un dispensaire.

« Notre activité en Prélaz a débuté dans une émotion pénible et angoissante. Il est toujours difficile de remplacer une autre congrégation qui a travaillé pendant des années dans cette maison. (...) Notre arrivée a certainement suscité bien des appréhensions puisque le soir même de notre arrivée, les valises s'alignaient le long du corridor et le lendemain, plusieurs pensionnaires quittaient la maison. On craignait peut-être la discipline des Sœurs d'Ingenbohl... » peut-on lire dans les archives de la Congrégation.

« Oui, nous avons connu les difficultés des débuts. Beaucoup de travail et peu de monde pour tra-

vailer. La Sœur visiteuse, Sr Suzanne Farine, était toute la journée absente pour la visite aux malades et s'occupait du dispensaire. La deuxième, Sr Anne-Marie Roulin, supérieure et responsable de la bonne marche de la maison, était à tour de rôle : femme de chambre, lessiveuse, repasseuse. Elle avait le service de table à la salle à manger des pensionnaires, faisait les achats, ornait l'église et la petite chapelle, secondait les prêtres pour le catéchisme. Une jeune fille cuisinière faisait les commissions. Avec le temps, une troisième religieuse, nous a rejointes et nous avons pu engager une femme de chambre et une volontaire. Nous avons connu les temps héroïques, ceux où régnait Dame Pauvreté, mais escortée malgré tout de joie parfaite, nous sachant dans la prière et l'obéissance. »

En 1944, Sr Marie-Laurence est arrivée dans la communauté comme Sr Visiteuse et y restera de très nom-



Photo d'archives



Photo d'archives

breuses années. En 1956, grâce à la générosité des paroissiens et divers donateurs amis, une 2CV a pu être offerte à cette religieuse, afin de la soulager dans ses nombreux déplacements sur un territoire paroissial très étendu.

Le 16 avril de cette même année, sur l'impulsion du Curé Haas, la Sr Jean Bosco a fondé et dirigé la toute nouvelle école catholique de St-Joseph, située dans les locaux sous l'église: d'abord 2 classes, 1 enfantine et 1 primaire, puis rapidement, 5 classes: 2 enfantines et 3 premières classes primaires, tenues par des laïques et 2 religieuses dont Sr Albert-Marie, appréciée pour sa douceur et son sourire.

La communauté des Sœurs

d'Ingenbohl, variant de 3 à 5 religieuses selon les époques, a poursuivi ses activités médicales, scolaires, pastorales et catéchétiques jusqu'en 1992. En effet, le 28 janvier, une Assemblée extraordinaire de la Paroisse a décidé d'octroyer un droit de superficie et d'usage de la Maison Saint-Joseph à la Fondation Clémence. Suite à la nouvelle politique cantonale privilégiant les soins à domicile et les EMS, au détriment des maisons de repos comme celle de Saint-Joseph, et comme son exploitation était devenue périlleuse, voire impossible, il était préférable que, transformée, elle puisse conserver sa vocation première au service des Aînés. Elle abritera donc la section des Courts Séjours de la Fondation Clémence.

Les Sœurs ont dû quitter la Maison, non sans éprouver de la tristesse, après avoir «*tant œuvré - cœur, âme, corps - en faveur de la Paroisse, des écoles, des Aînés*». Une grande vente-liquidation du mobilier et de la vaisselle a eu lieu les 2 et 3 octobre 1992.

En octobre 1993, à la demande du Curé

Gabriel Pittet, la Congrégation a réouvert une communauté de 3 religieuses sur la Paroisse, uniquement pour le service pastoral et l'aide aux personnes en difficulté. Les Sœurs logeaient alors dans un appartement, à l'Av. de Morges 68, dans une liberté individuelle plus grande, une souplesse de leurs horaires respectifs et communautaires, se retrouvant pour des temps de prières, certains repas et partages d'expériences de vie.

Elles quitteront définitivement la Paroisse en 2010.

Françoise Duvoisin

Sources :

Archives de la Congrégation des Sœurs d'Ingenbohl à Fribourg

Archives paroissiales de Saint-Joseph



Photo d'archives

Le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS)



RESEAU SAVOIR

J'apprends, et en échange j'enseigne. Le réseau d'échanges réciproques de savoirs permet de faire circuler les savoirs dans la gratuité: c'est la réciprocité qui est le moteur. Et, au réseau, chaque savoir a la même valeur. On ne comptabilise pas les heures. Chacun sait quelque chose, chacun peut participer. Transmettre un savoir cela s'apprend, et cela valorise l'offreur.

Le réseau est ouvert à toutes et tous, sans distinctions: il suffit de formuler une offre et une demande. Français, anglais, informatique, dessin, peinture, appui scolaire... : les possibilités sont nombreuses, incluant savoirs et savoir-faire.

Av. de Morges 44, 1004 Lausanne. Tél. 021 626 54 90 - Ouvert les lundi-mardi-jeudi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que les mercredis de 13h à 17h.